Conférence Mationale Souveraine

#/c HOTEL DU 2 FÉVRIER

B. P. 131 LOME - TOGO

Tél (228) 21 - 00 - 03 Téléfax (228) 21 - 62 - 68

RESOLUTION N° 5 RENDANT HOMMAGE A LA JEUNESSE

La Conférence Nationale Souveraine,

- 1° Considérant le rôle déterminant joué par la jeunesse togolaise pour l'avènement de la démocratie au TOGO,
- 2° Considérant la farouche détermination et la lutte héroïque de la jeunesse pour la reconquête de la liberté,
- 3° Considérant que cette lutte héroïque a conduit au sacrifice suprême de plusieurs jeunes,
- 4° Rend un vibrant hommage à la jeunesse togolaise,
- 5° Déclare le O5 octobre Journée Nationale de la Jeunesse Togolaise,

a Lomé, le 27 août-1991

cence Nationale Souveraine